Número de Révision: 001.3 **Date de sortie:** 04/29/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	**LOCTITE PC 4400 1.1L**	**Numéro IDH:**	2573885
Type de produit/utilisation recommandée:	Revêtement	**numéro d'item**	2573885
Restriction d'utilisation:	Non identifié	**Région:**	Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	H226 - LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. H335 - PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	3
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:
P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante.
P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Intervention:
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au

repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage: P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.

Élimination: P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
tert-butyl acetate	540-88-5	30 - 60
Solvant naphta aromatique leger (petrole)	64742-95-6	10 - 30

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés: Non disponible

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulementafin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter deséquipements complets de protection pour le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé. Consulter la section 8.

Stockage: Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation. Restez calme selon l'information sur l'étiquette et en fiches techniques.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Rien	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquideliquide
Couleur:	LimpideLimpide
Odeur:	SolvantSolvant
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	0.985
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	35 °C (95°F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Non disponible
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	1.25 lb/gal
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	> 406 mm2/s
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Des acides forts et des bases fortes.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Températures élevées. Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des materiaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire. Les vapeurs pourraient entraîner somnolence et étourdissement.
Contact avec la peau: Peut irriter la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.
Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
tert-butyl acetate	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.23 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 13.3 mg/l
Solvant naphta aromatique leger (petrole)	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5,610 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 7,630 mg/m3

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
tert-butyl acetate	Irritant		Sang Cardiaque Système nerveux central Gastro-intestinal
Solvant naphta aromatique leger (petrole)	Irritant		

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
tert-butyl acetate	Non	Non	Non
Solvant naphta aromatique leger (petrole)	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre
Nom d'embarquement correct: PEINTURES
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)
Nom d'embarquement correct: Paint
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	PAINT
Division:	3
Numéro d'identification:	UN 1263
Groupe d'emballage:	III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 04/29/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.